



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ  
LE MERCREDI 31 AOÛT 2022, À **11 h 30**  
À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC**

**ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- (résolution) 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- (résolution) 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- (résolution) 1.3 Autorisation pour déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)
- (résolution) 1.4 Octroi de contrat – Offre de services professionnels – Travaux à l'édifice de la MRC
- (résolution) 1.5 Travaux à l'édifice de la MRC – Autorisation de procéder à un appel d'offres
- (résolution) 1.6 Dépôt et adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2021 de la Régie de l'Énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET RÉGIONAL**

- (résolution) 4.1 Fonds éolien – Appui et contribution au projet de services mutualisés du CPE La Belle journée

**TRANSPORT**

- (résolution) 6.1 Aéroport – Contrôle qualitatif des matériaux

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- (résolution) Levée de la séance

Christine Roussy  
Directrice générale & greffière-trésorière